



Exclusion de mon petit frère de 13 ans de son collège

Par **nadou92**, le **17/06/2014** à **10:46**

Bonjour

Voilà mon petit viens de se faire exclure définitive de son collège après un conseil de discipline.

je viens juste vous demander comment faire pour l'inscrire dans un autre établissement sachant que son dossier n'est pas très propre.

je ne veux pas accuser les profs ni le collège parce que mon petit frère je l'avoue n'a pas été blanc comme neige durant l'année scolaire

Ce qui me revolté c'est qu'il avait été exclu à rester à la maison pendant une semaine, mes parents habitant Bordeaux ont pris ses deux bulletins et ont trouvé un collège sur Périgueux qui voulait bien le prendre il attendait juste le dernier bulletin pour finaliser l'inscription.

hier le conseil de discipline a eu lieu, la sanction de l'exclusion définitive a été prononcée, la principale s'est permise d'appeler le directeur de Périgueux pour l'informer de tous les bêtises qu'avait fait mon petit frère, et demandais à ce même directeur de prendre mon petit frère s'il acceptais néanmoins dans son établissement de finir les deux semaines de fin d'année dans leur établissement

Le problème s'est que le directeur nous rappelle après le coup de fil de sa consœur et nous dit qu'au vu de tout ce que sa consœur vient de lui raconter il ne peut plus prendre mon frère dans son .

On est perdu, on ne sait pas quoi faire

merci d'avance de nous aider si vous avez des idées.